

Comparaison Règlement actuel vs Proposition d'actualisation - AFD

Thème	Règlement actuel	Proposition d'actualisation
Mission et périmètre	Proposer un recours amiable, additionnel et subsidiaire aux populations impactées négativement sur le plan environnemental et social par un projet financé par l'AFD, et concourir à l'amélioration continue de nos opérations.	Sa mission est de proposer un moyen de recours alternatif extra-judiciaire et subsidiaire aux populations, par le biais a) d'une conciliation et/ou b) d'un audit de conformité, afin de remédier aux impacts ES négatifs d'un projet financé par l'AFD. Par ailleurs, le Dispositif vise à concourir à l'amélioration continue des opérations de l'AFD.
Fonction spécifique	Amélioration des pratiques. Fonction intégrée dans les audits de conformité et les plans d'action.	L'amélioration continue des pratiques serait une troisième fonction spécifique du Dispositif en (plus de l'audit de conformité et de la conciliation) et fait l'objet d'un chapitre et d'un processus dédié dans le règlement.
Accessibilité	Si les critères ne sont pas respectés la réclamation ne sera pas enregistrée.	<ul style="list-style-type: none"> - Processus d'accompagnement d'obtention des informations/documents à remettre lors du dépôt d'une réclamation à travers le dialogue avec le Secrétariat. - Assouplissement de la condition de recours préalable au MGP (mécanismes de réclamations des projets).
Remédiation	Concept qui suscite des interprétations	<ul style="list-style-type: none"> - Clarification de la définition de remédiation, d'un plan d'actions et définition des rôles - Ajout d'une procédure de clôture des réclamations
Risque de représailles	Pas de mention spécifique	Ajout d'un document de positionnement publié sur le site internet AFD

		<ul style="list-style-type: none">- Intégration d'une matrice d'évaluation des risques- Collecte de données- Ajout d'une procédure d'analyse des risques dans le règlement
Publication	Publication tableau de synthèse et rapport annuel.	<ul style="list-style-type: none">- Publication des résumés des audits, des synthèses de conciliation et du rapport annuel.